



*l'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 –  
E-Mail : info@agglo-calais.fr

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 37**

\*\*\*\*\*

**SEANCE du 26 juin 2007**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais

#### **APPROUVE :**

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 mars 2007  
La décision modificative n°1 au budget général (F2)  
La décision modificative n°1 au budget annexe assainissement (F3)  
La décision modificative n°1 au budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif(F4)  
La décision modificative n°1 au budget de la ZAC Marcel Doret (F5)  
Le projet de convention standardisé à conclure avec les entreprises dont les rejets au réseau d'assainissement sont proches des rejets domestiques (AS4)  
Le remboursement à titre exceptionnel de vol survenu à la piscine patinoire ICEO (F10)  
La modification de la liste des emplois permanents (P1)  
Le compte rendu d'activité de la ZAC du Virval (DE1)  
Le compte rendu annuel aux collectivités de la ZAC Transmarck (DE2)  
Le projet d'accueil des scolaires à la base de chars à voile des Hemmes de Marck (DCS3)  
La reconnaissance d'intérêt général le projet d'aménagement d'une base nautique sur le territoire de la commune de Sangatte (DCS5)  
Le rapport d'activité 2006 du refuge fourrière intercommunal des animaux (E1)  
Le rapport d'activité 2006 du Syndicat mixte pour l'Elimination et la Valorisation des DEchets ménagers du Calais (E2)

#### **ADOpte**

Le compte administratif 2006 du Budget annexe assainissement, du SPANC et de la ZAC Marcel Doret (F1)  
Le rapport annuel 2006 sur la qualité et le prix de l'assainissement (AS1)  
Le principe d'une participation financière de la CAC pour des opérations relevant de l'insertion par l'économie dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 (PVH12)

#### **DECIDE :**

La prise de compétence « valorisation environnementale et touristique des berges et canaux sur la base de projet reconnus d'intérêt communautaire »(A1)

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la  
C.A.C au 76 boulevard Gambetta  
rendez vous à prendre au 03.21.19-55-00*



*l'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calaisis  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 –  
E-Mail : info@agglo-calaisis.fr

La création d'une régie de recettes destinée à encaisser le produit des ventes de l'ouvrage « histoire de l'Ecole d'Art » (F12)

L'application de la réglementation relative au remboursement des frais de déplacement (P2)

Le paiement des heures supplémentaires en cas de situation exceptionnelle à la Piscine patinoire ICEO et de dépassement des 25 heures mensuelles (P4)

L'octroi d'une rémunération exceptionnelle pour les étudiants effectuant au sein de la CAC un stage de plus de trois mois (P5)

La tarification du complexe ICEO et de la piscine RANSON pour les Comités d'entreprise (F13)

### **DESIGNE :**

Les représentants de la CAC à la Commission départementale de la cohésion sociale (A3)

Les personnes morales qui seront associées à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la CAC(PVHI1)

### **FIXE**

Les compléments d'attributions des subventions 2007 (F8)( *6 abstentions*)

Le montant de la Dotation de solidarité communautaire pour 2007 en prenant en compte la nouvelle population de Sangatte (F6)

Le prix de vente de l'ouvrage « histoire de l'Ecole d'Art » (F11)

La liste des emplois bénéficiaires des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (P3)

Le taux de participation à la MNT et à la MNFCT à 5 % (P6)

Le prix de vente des terrains repris dans l'extension de la zone franche de la ZAE Marcel Doret (DE4)

La tarification de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse pour l'année scolaire 2007/2008 (DCS1)

### **EMET :**

Un avis favorable au projet de la Société INTERVENT pour la réalisation d'un parc éolien sur le territoire de l'agglomération(E3)

### **AUTORISE Monsieur le Président :**

A signer la convention à intervenir avec Habitat 62/59 pour la location de locaux pour l'ANRU (A2)

A signer les conventions financières à intervenir avec les communes de Calais et Mark dans le cadre du remboursement de la quote part assainissement des annuités revenant aux communes (F7)

A signer la convention de partenariat entre la CAC et la Trésorerie Municipale (F9)

A passer un avenant n°3 au lot n°2 au marché de construction du Bassin Vadez et du Collecteur Blériot à Calais (AS2)

A lancer l'appel d'offres relatif à des travaux d'extension de réseau assainissement eaux usées (AS3)

A signer la convention de rejet avec la « TEINTURERIE DE COQUELLES » dans le cadre du traitement des effluents (AS4)

A lancer l'appel d'offres relatif aux travaux de viabilité dans le cadre de l'extension de la Zone Franche sur la ZAE Marcel Doret (DE3)

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la  
C.A.C au 76 boulevard Gambetta  
rendez vous à prendre au 03.21.19-55-00*



*l'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 –  
E-Mail : [info@agglo-calais.fr](mailto:info@agglo-calais.fr)

- A solliciter les subventions 2007 dans le cadre du Contrat Local d'Education artistique (DCS2)
- A signer la convention partenariale avec l'association Calais Défi Voile pour l'année 2007 (DCS4)
- A signer la convention cadre de partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais (PAT1)
- A signer la convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais pour le portage foncier du site du Colombier Virval et l'extension du plan d'eau des Salines à Sangatte (PAT2)
- A signer la convention cadre de partenariat avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale (PAT3)

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la  
C.A.C au 76 boulevard Gambetta  
rendez vous à prendre au 03.21.19-55-00*